

<https://www.snetap-fsu.fr/Conventions-de-stage-dans-l-enseignement-agricole-quand-le-dialogue-social.html>



Conventions de stage dans l'enseignement agricole : quand le dialogue social permet d'avancer

- Pédagogie - Stage en milieu professionnel -
Date de mise en ligne : mercredi 23 avril 2025

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Le 1er avril 2025, la [DGER](#) organisait un groupe de travail issu du [CNEA](#) concernant les stages en entreprise pour les élèves de l'enseignement agricole.

Depuis près d'un an et demi, le SNETAP-[FSU](#) et son secteur pédagogie et vie scolaire portaient la voix des collègues concernant la nécessaire réécriture des conventions de stages (observation, Période de Formation en Milieu Professionnel ou [BTSA](#)) dans l'Enseignement agricole public.

En effet, la mise en place des allocations de stage l'an passé avait amené la [DGER](#) à publier de nouvelles conventions (copier/coller de l'Education nationale) qui rétablissaient un flou inacceptable concernant la responsabilité des « enseignants-référents ». De plus il subsistait des manques ou impensés majeurs dans les conventions, dans l'organisation-préparation des stages en entreprises, temps important dans la scolarité des élèves.

Un travail de concertation positif

Si les travaux ont particulièrement tardé à se mettre en place (engagements de la DGER en janvier 2024 et groupe de travail en avril 2025...), la concertation avec la sous-direction des Politiques de Formation et d'Éducation ([POFE](#)), a permis d'aboutir à un document de synthèse, une instruction technique (avec des conventions en annexes) qui permet de réelles avancées : un document qui recensera à terme toutes les formes de stage (y compris ceux de seconde GT), la précision sur les missions et les engagements de l'enseignant-référent, l'assurance du financement des visites médicales pré-stage par le Ministère, l'information et la formation des personnels (notamment des [AESH](#)) afin de réaliser au mieux l'accompagnement, la traduction et l'adaptation des conventions pour les stages à l'étranger.

Pour information : la DGER a également précisé que le paiement des gratifications de stage était relancé (suite aux problématiques budgétaires).

Cependant, il reste, encore, des points à modifier. Il s'agit notamment des modalités de participation à ce suivi de stage (prise en compte de ce temps de travail pendant les vacances, par exemple). Il s'agit aussi du nombre d'élèves suivi par les enseignants référents. Les formations des élèves à la sécurité, à la conduite d'engins avant le départ sont également des sujets sur lesquels il faudra revenir.

Conventions de stage dans l'enseignement agricole : quand le dialogue social permet d'avancer

Le SNETAP-FSU a aussi rappelé une problématique générale, pour bon nombre d'établissements : mettre en place le suivi médical des élèves mineurs avant le départ en stage.

Le SNETAP-FSU continuera, avec l'Élan Commun d'être force de propositions sur ce dossier notamment sur l'écriture d'un VADEMECUM qui doit guider les équipes pédagogiques dans le suivi.

Post-scriptum :

Les propositions du SNETAP-FSU pour ce groupe de travail :

[plugins-dist/medias/prive/vignettes/pdf.svg](#)